

FAY-EN-MONTAGNE

Localisation précise

sur la place publique, face à la mairie, non loin d'un carrefour déjà occupé par une croix monumentale

Clichés

Auteur des clichés : Jean Michel Bonjean

Sources d'archives

Archives départementales du Jura, R561

Description



Gros œuvre, matériau : actuellement installé sur un terre-plein, le monument est constitué d'un socle posé sur deux marches, supportant un piédestal qui est relié par un double chapiteau mouluré à un tronc d'obélisque sommé d'un pyramidion

Eléments décoratifs, iconographie : une croix de guerre avec ruban est fixée sur la face antérieure de l'obélisque, et deux trophées (l'un avec une épée, l'autre avec une palme couronnée) en métal sont fixés sur les deux faces latérales.

Entourage : actuellement constitué d'un muret de maçonnerie surmonté d'une grille en fer forgé

Présence d'un symbole religieux : oui

Inscriptions

sur la face principale de la pyramide, au-dessus d'une croix romaine ostensiblement gravée dans la pierre :

AUX HEROS / DE / 1914-1918

au-dessus de la plaque qui, sur le piédestal, énumère la liste des morts :

FAY EN MONTAGNE / à SES ENFANTS MORTS POUR LA PATRIE

Signatures sur le monument

Aucune

Auteurs du monument

Architecte : Sorlin, agent-voyer cantonal de Voiteur

Entreprise : maison Sage sculpteur-marbrier à Poligny

Conflits commémorés

Défunts :

1871 : 1

1895 : 1

1914-19 : 5

Population de la commune

1911 : 162 habitants

1921 : 145 habitants

Autres traces mémorielles

église

Historique de la réalisation et conflits éventuels

Décision du conseil municipal : en réponse à un courrier préfectoral du 5 juin 1920, le conseil municipal, avec Henri Michaud, maire, décide, le 13 juin, l'installation d'un monument aux 5 morts de la commune « en face de la mairie, sur l'emplacement d'un ancien abreuvoir à demi comblé qui sera transformé en place publique » et vote une somme de 3000 F pour cela.

Date d'approbation :

Date souscription :

Date achèvement :

Date inauguration :

Récits éventuels dans la presse locale:

Le 28 juin 1928, le maire Bailly porte plainte contre Léon Perrard, ancien conseiller municipal

et restaurateur au Fay, l'accusant d'avoir utilisé les 1 500 F de la souscription publique pour « alimenter une caisse noire ». Perrard se justifie devant le préfet : il a payé les 1 275,75 F à l'entrepreneur Pisselli le 16 mai 1925, ainsi que d'autres menues dépenses (peut-être lors de la création de l'esplanade destinée à l'érection du monument). Comme cet argent n'est jamais passé par les caisses du département, le préfet refuse de poursuivre.

Financement

Sources de financement :

Subvention État : 690F

Souscription communale : 1 700 F

Budget communal :

Autres :

Dons :

Montant : 8 600 F